

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2016 ARTHIES

Nombre de conseillers communautaires : 48

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 5

Quorum : 25

Secrétaires de séance : Mme Leret

Date de convocation : 23/06/2016

Etaient présents :

Commune	Liste des conseillers communautaires	Présents / Absents/Pouvoirs
AINCOURT	Emmanuel COUESNON	présent
	Caroline GUYADER	présent
AMBLEVILLE	Martine SOREL	présent
	Philippe BOUILLETTE	présent
AMENUCOURT	Marie-Thérèse LERET	présent
ARTHIES	Jean BEENAERT	présent
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE	présent
BRAY ET LU	Corinne BEAUFILS	absent
	Michel BERRY	absent
BUHY	Jean Pierre DORE	Présent
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN	Présent
CHAUSSY	Claude VIDAL	Présent
	Philippe LEMOINE	Présent
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE	Présent
GENAINVILLE	SCHMIT Alain	Présent
	Jean-Luc CARADEC	Présent
HAUTE ISLE	Laurent SKINAZI	Présent
HODENT	Eric BRETON	Présent
LA CHAPELLE	Michel RIDOU	Présent
LA ROCHE GUYON	DELMAS François	Présent
	PREVOST Antoine	Présent
MAGNY EN VEXIN	jean Pierre MULLER	Absent pouvoir à Mme DROIT
	Nadine BONAL	Présent
	Jean François PICAULT	Présent
	Micheline DROIT	Présent

	Claude MOREAU	Présent
	Sophie LAFAGE	Présent
	Christian FREULON	Présent
	Maryse MAGNE	Présent
	Jean Paul DABAS	Absent
	Claudine MAUGAN	Présent
	Jean-François ROBRIQUET	Présent
MAUDETOUT	Didier VERMEIRE	Présent
MONTREUIL SUR EPTE	JAVELOT Jean-Pierre	Présent
	Dominique MORIN	Absent pouvoir à M Javelot
OMERVILLE	DE MAGNITOT Denys	Présent
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT	Présent
	Dominique COURTI	Absent pouvoir à M Depont
SAINT CYR EN	Martine PANTIC	Présent
SAINT GERVAIS	BOISNAULT Michel	Présent
	LANGLAIS Patrice	Présent
VETHEUIL	HERPIN-POULENAT Dominique	Absent pouvoir à Mme Lepicier
	LEPICIER-CAPUTO Isabelle	Présent
VIENNE EN ARTHIES	Ghislaine LAPCHIN DE POULPIQUET	Absente pouvoir à M Billoué
	Serge BILLOUE	Présent
VILLERS EN ARTHIES	RENARD Jean-François	Présent
	BINAY Catherine	Présent
WY DIT JOLI	Georges MOISSET	Présent

Délibération 2016-26 Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 31 mai 2016

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

- **ADOPTE le procès-verbal de la réunion du 31 mai 2016**

Délibération 2016-27 Adoption du régime indemnitaire pour l'agent du RAM

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- **DECIDE** d'adopter le régime indemnitaire décrit ci-dessus pour la filière SANITAIRE ET SOCIALE;
- **PRECISE** que pour les autres filières et cadres d'emplois le régime indemnitaire existant demeure inchangé ;
- **APPROUVE** les conditions d'attribution décrites ;
- **DIT QUE** les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 1^{ER} août 2016 et seront applicables aux fonctionnaires stagiaires, titulaires et non titulaires de droit public. L'attribution individuelle décidée par l'autorité territoriale fera l'objet d'un arrêté individuel ;
- **DIT QUE** les crédits correspondants sont prévus et inscrits au budget ;

Délibération 2016-28 Mise à disposition de l'agent communal de Montreuil Sur Epte

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- **APPROUVE** les termes de la convention telle qu'elle lui est soumise, pour la mise à disposition d'un agent au bénéfice de la communauté de communes Vexin Val de Seine. La durée hebdomadaire de cette mise à disposition sera de 7h00 jusqu'au 31 août 2016 puis passera à 10h30 à compter du 1^{er} septembre 2016. La durée de mise à disposition est fixée à un an. Les missions seront encadrées par l'agent administratif de la communauté de communes. Les missions seront les suivantes :
 - Communication : mise à jour des sites internet ;
 - Mise en œuvre de groupements d'achat pour les communes et marchés de faible montant ;
 - Assistance dans le secrétariat ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention qui prendra effet au 01 juillet 2016.

Délibération 2016-29 Désignation d'un représentant de la communauté de communes au sein du Conseil d'Administration du Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- **DESIGNE Monsieur Christian FREULON** comme délégué pour représenter la communauté de communes Vexin Val de Seine au sein du Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise ;

Délibération 2016-30 Approbation portant sur le projet piscine été 2016

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- **OFFRE** aux enfants de moins de 8 ans jusqu'à 8 entrées gratuites pour aller à la piscine située sur le parvis de la préfecture de Cergy Pontoise pour les mois de juillet et août ;
- **DIT** que la dépense maximum de l'opération sera de 1500 euros ;
- **PRECISE** que la procédure d'inscription des enfants sera envoyée à chacune des communes ;
- **AUTORISE** le Vice-Président délégué à l'enfance jeunesse de signer le bon de commande correspondant aux tickets susvisés ;

Délibération 2016-31 Approbation des conventions d'objectifs LAEP

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

- **DECIDE** de passer deux conventions d'objectifs avec l'association les p'tits curieux pour soutenir le développement de LAEP sur le territoire intercommunal : un situé sur la commune de Saint Clair sur Epte et l'autre situé sur la commune d'Amencourt ;
- **APPROUVE** les conventions et les projets annexés à la présente délibération et autorise le Président de la Communauté de Communes à les signer ;
- **DIT** que les coûts prévisionnels de chaque LAEP sont prévus au budget 2016 :
Pour le LAEP de St Clair sur Epte :
Année 2016 : 4068.75 euros

Année 2017 : 7018.86 euros

Pour le LAEP d'Amenucourt :

Année 2016 : 2539.88 euros

Année 2017 : 8898.06 euros

Délibération 2016-32 Approbation renouvellement de la convention d'objectif avec l'association ADAPT 95

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- **DECIDE** de renouveler pour les périodes susvisées la convention d'objectifs avec l'association ADAPT 95 dans les mêmes conditions que l'année passée ;
- **DIT** que le montant total de
- l'aide versée par la communauté de communes sera de 26 400 euros toutes charges comprises pour la période considérée ;
- **AUTORISE** le Président de la communauté de communes à signer la convention ;

Délibération 2016-33 Attributions de subventions dans le cadre de manifestations culturelles à vocation intercommunautaire

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention de 1500 € pour le festival du Vexin, organisé par l'Association Les Compagnons d'Orphée, 1, rue du Pont d'Aincourt, 60240 Parnes ;
- **ATTRIBUE** une subvention de 1000 € pour le théâtre de l'Usine, 33 ch d'Andrésy, BP 60082 Eragny Sur Oise, 95612 Cergy Pontoise Cedex ;
- **ATTRIBUE** une subvention de 1000 € pour l'évènement les Musiques actuelles de Chaussy, organisé par association Vexin Musique Actuelles, 6 rue du calvaire, 95420 Clery-en-Vexin ;

A Villers en Arthies,
Le Président,